

A.H.Y.D.A.

1, rue Kennedy
68000 COLMAR

AHYDA antenne administrative

6, rue du Général Ganeval
67000 STRASBOURG

Tél. secrétariat 06.62.29.60.21 - 03.88.23.61.69

www.ahyda.net

 **yoga@ahyda.net**

Siret n° 41449534100037

Marie-Christine MARTIN

www.psychosynergie.com
sophro@psychosynergie.com

Professeur diplômé

École Internationale du Yoga Traditionnel PARIS

Fédération Française de Hatha Yoga PARIS

**École des Hautes Études de Sophrologie
et Bio-Analyse PARIS**

Institut de Yoga Thérapie PARIS

membre de la Fédération Internationale de Relaxologie

Fiche d'inscription - Colmar

**A envoyer impérativement par courrier à l'antenne administrative
en tenant compte des délais d'acheminement**

**L'association vous propose sur réservation un cours découverte unique et gratuit, si vous n'avez pas remis
votre dossier d'inscription, il sera demandé 15€ pour la deuxième séance (déduit à l'inscription)**

Votre place n'est réservée qu'avec un dossier complet et dans la limite des places disponibles :

- fiche d'inscription
- certificat médical d'aptitude
- cotisation à AHYDA (consultez la plaquette)
- adhésion à la FFHY avec ou sans la revue « Yoga et Vie » (consulter le site pour plus de détail)

**Tout dossier incomplet entraîne le refus de l'élève pour raison d'assurance. Article 6 des statuts : " La cotisation est réglée
pour l'année et ne pourra donner lieu à remboursement. "**

Les statuts de l'association AHYDA ainsi que son règlement intérieur sont consultables sur notre site web, pour les nouveaux inscrits
un exemplaire de chaque est remis sur demande.

NOM PRÉNOMS :
DATE ET LIEU DE NAISSANCE :
ADRESSE :
PROFESSION :
ADRESSE ÉLECTRONIQUE EMAIL :
TÉLÉPHONE fixe et ou portable : professionnel :

| | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 17h00 à 18h00 - U.H.A. / Grillenbreit | 158€ |
| <input type="checkbox"/> 18h15 à 19h45 - Collège Berlioz - dojo | 237€ (tarifs couple et étudiant consultables site web) |
| <input type="checkbox"/> 20h00 à 21h30 - Collège Pfeffel | 237€ (tarifs couple et étudiant consultables site web) |

- cotisation annuelle : 1 chèque AHYDA encaissé début octobre (forfait)
- ou** forfait fractionné : remis à l'inscription 3 chèques AHYDA encaissés en octobre, janvier, avril
- adhésion obligatoire : 1 chèque FFHY 29€ (sans la revue)
- ou** avec la revue : 1 chèque FFHY 24€ (adhésion obligatoire) + 1 chèque CRCFI de 45€ (revue)

L'association AHYDA à l'obligation légale de vous proposer une assurance corporelle supplémentaire et non obligatoire, un exemplaire appelé Licence-Bénévole est disponible en libre téléchargement sur le site de l'association ou un exemplaire papier vous sera remis sur demande.

j'ai pris connaissance

Fait à

le

(Signature)